



Plan d'action sanitaire et sociale **2016-2020**

MSA
Nord-Pas de Calais

L'action sanitaire et sociale



Composé de dix-huit administrateurs représentant les salariés et les non-salariés agricoles, le comité plénier d'action sanitaire et sociale prépare les décisions du conseil d'administration de la MSA.



La présence des élus sur les territoires lui permet d'identifier les besoins des assurés pour définir un plan d'action sanitaire et sociale sur cinq ans structuré autour de grandes orientations.

La politique d'action sanitaire et sociale intervient en complément des prestations légales pour s'adapter aux spécificités des territoires du Nord-Pas de Calais. Définie par le conseil d'administration de la MSA, elle couvre l'ensemble des besoins des assurés quel que soit leur âge ou leur situation.

Notre présence sur les territoires permet d'identifier les besoins de nos adhérents pour définir un plan d'action sanitaire et sociale sur cinq ans

Gage de lisibilité, la MSA peut ainsi inscrire son action dans la durée sans être contrainte d'agir au coup par coup.

Elle permet de financer des services (crèches, accueils de loisirs, maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie, etc.), d'apporter des aides financières individuelles ou de proposer un accompagnement social. Pour cela, la MSA s'appuie sur son service social composé d'une quarantaine de travailleurs sociaux.

La MSA propose aussi des actions individuelles pour aider les personnes dans leur projet de vie ainsi que des actions collectives pour renforcer l'autonomie des personnes et participer à l'animation des territoires ruraux.



La politique d'action sanitaire et sociale s'adapte aux spécificités de nos territoires

Les membres du comité d'action sanitaire et sociale



en MSA Nord-Pas de Calais



Un groupe à votre service avec...

Un guichet unique

La MSA gère la protection sociale de toute la population agricole : salariés, exploitants, employeurs, retraités ainsi que les membres de leur famille. Elle se charge du recouvrement des cotisations ainsi que des contributions sociales et verse toutes les prestations de sécurité sociale : assurance maladie, maternité et invalidité, accidents du travail, prestations familiales et prestation logement, retraite de base.

Une action sociale innovante et performante

La MSA assure l'accompagnement social de ses assurés par des actions ciblées en faveur des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées ou des personnes en difficulté socio-économique. Elle accorde des aides financières pour compléter les prestations légales et met en place des actions collectives sur les territoires en lien avec les problématiques locales.

Des acteurs de proximité

Agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs ou retraités constituent les 900 délégués cantonaux qui s'intéressent aux questions sociales et à la vie de leur territoire. Tous bénévoles, ce réseau d'hommes et de femmes de terrain est élu pour cinq ans. Ils agissent pour aider les assurés et renforcer leurs liens avec la MSA.

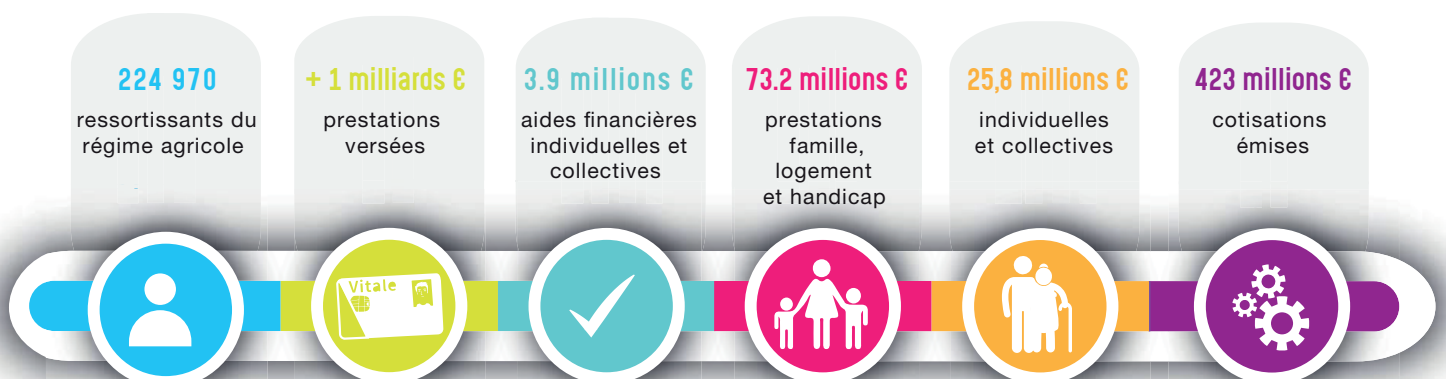
Une offre de services diversifiée avec MSA Services

Dans le prolongement de sa mission de service public de protection sociale, la MSA propose une offre de services de proximité : services à la personne, service aux entreprises, formation, etc. Cette offre est ouverte à l'ensemble de la population, quel que soit son régime d'affiliation, et couvre principalement trois types de secteurs :



- ✓ **MSA Services Formation** œuvre pour la formation professionnelle continue des salariés en activité dans les domaines des services à la personne et de la prévention ;
- ✓ **MSA Services Entreprises** prend en charge les formalités administratives liées à l'emploi de personnel (déclaration d'embauche, certificat de travail, etc.) ;
- ✓ **MSA Services Emploi** traite les formalités administratives liées à l'emploi d'une personne à domicile (définition du statut social pour les employés de maison, mise en relation entre employeur et employé de maison, rédaction du contrat de travail, etc.).

Ensemble, pour répondre aux besoins de la population agricole et rurale avec l'engagement et la participation de tous les partenaires



Plan d'action sanitaire et sociale 2016 à 2020

Quatre ambitions transversales incarnant les valeurs du mutualisme

Améliorer l'accès aux droits

3,8 M €

versés aux familles en 2016 sous forme d'aides financières individuelles et collectives

L'ambition première de la MSA consiste à renforcer l'accès à l'information et aux droits sociaux. La promotion des services en ligne avec les organismes publics favorise et accélère le traitement des dossiers. Toutefois, la dématérialisation entraîne, pour certains publics, un changement qui nécessite un accompagnement. Bien plus qu'un moyen, l'accompagnement des publics à l'utilisation des technologies numériques s'impose comme un objectif social à atteindre.

Accompagner les publics à l'utilisation des technologies numériques (formation, information, équipement)

L'exemple de la cartographie du numérique

Dans le cadre de l'accompagnement social des personnes en difficulté socio-économique, la MSA Nord-Pas De Calais a entrepris un recensement des espaces proposant un accès au numérique sur le territoire. Vous trouverez sur cette carte interactive les structures proposant des ordinateurs ou de la wifi en accès libre, des espaces formant aux usages du numérique, et des structures proposant la vente ou la réparation du matériel numérique à tarif solidaire.

Renforcer la démarche proactive « d'aller vers » les populations bénéficiaires de minima sociaux ou rencontrant des problèmes de santé ou de handicap

Soutenir les projets d'inclusion numérique portés par les partenaires sur les territoires

Accéder à une permanence sociale du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 avec un numéro de téléphone unique

Joindre la permanence sociale :

03 20 00 21 68

Apporter un appui concerté et coordonné auprès des retraités dans leur avancée en âge, notamment lors de la sortie d'hôpital afin de les aider dans l'accès aux soins et aux aides dont ils ont besoin

Accompagner les familles dans leur accès aux droits notamment en matière d'accueil du jeune enfant

La MSA Nord-Pas de Calais soutient la création et le développement de structures d'accueil du jeune enfant (relais d'assistants maternels (RAM), maisons d'assistants maternels (MAM), micro-crèches, solutions innovantes sur des besoins spécifiques etc.) dans l'objectif de renforcer l'attractivité territoriale, renforcer la socialisation précoce de l'enfant et réduire les inégalités sociales.

Aider les familles à concilier vie personnelle, sociale et professionnelle, un axe majeur de la politique d'action sanitaire et sociale de la MSA

La MSA gère l'ensemble des prestations sociales concernant l'enfance et la famille des salariés et des exploitants agricoles (les prestations pour l'accueil du jeune enfant (Paje), le partage de l'éducation de l'enfant (PREPARE), l'allocation de journalière de présence parentale, etc.).

Développer des solidarités sur les territoires ruraux

La politique d'action sanitaire et sociale gérontologique de la MSA inclut les questions relatives au lien social, à la place des retraités dans la vie des territoires et aux solidarités intergénérationnelles.

Accompagner les familles dans leurs parcours de vie par la mise en oeuvre des chartes territoriales « avec les familles »

Signer des chartes territoriales des solidarités « avec les aînés » sur les territoires ruraux

Redynamiser l'ensemble des liens de solidarité autour et avec les aînés et reconstituer une offre de service adaptée à leurs besoins sociaux et médicaux prioritaires. C'est l'objectif des chartes des solidarités déployées depuis 2011 sur les territoires ruraux les plus isolés.

1 771

bénéficiaires d'une aide à domicile en 2016

Déployer une offre de développement social et d'ingénierie en s'appuyant sur nos partenaires, tels que les centres sociaux

Valoriser les appels à projets jeunes et le concours pré vert

L'appel à projet jeune (APJ) a pour objectifs de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie en encourageant leurs initiatives et de contribuer à la qualité de vie en milieu rural. Organisé tous les ans, l'APJ s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 22 ans vivant en milieu rural. Les lauréats remportent des bourses allant de 500 à 2 500 euros.

De son côté, le concours pré vert a pour but d'inciter les élèves à réfléchir collectivement sur leur citoyenneté actuelle et future autour d'une thématique de société. Organisé tous les deux ans, il s'adresse aux collèves situés dans des communes de moins de 10 000 habitants.

En savoir plus :

L'APJ : www.msa59-62.fr/apel-a-projets-jeunes

Pré vert : www.msa59-62.fr/evenements/concours-le-pre-vert

Prévenir et accompagner les ruptures

Les risques de ruptures sont multiples (sociales, familiales ou professionnelles) et concernent l'ensemble des assurés qu'ils soient actifs ou retraités, salariés ou non salariés.

Repérer les agriculteurs en difficultés pour conforter leur accès aux aides et aux dispositifs existants, leur proposer des moments de répit, de prise de distance, dans le cadre de l'action «partir pour rebondir »

À partir d'une évaluation de la situation, la MSA propose des aides financières ponctuelles pour accompagner de manière plus personnalisée les exploitants (dépenses de santé particulières, aides aux études des enfants, service de remplacement, etc.) ainsi qu'un soutien et un accompagnement au changement.

Favoriser le dialogue en recourant à la médiation familiale

Séparations conjugales, divergences intergénérationnelles, discordes dans les fratries, problème de succession ou de transmission, etc., l'intervention d'un tiers impartial constitue une solution pour sortir d'une situation bloquée. Le médiateur familial favorise le dialogue et la recherche d'accords.

Soutenir les aidants familiaux

Accompagner, soulager et valoriser ceux qui partagent le quotidien de personnes dépendantes ou en perte d'autonomie, constitue pour MSA un domaine d'actions prioritaires menées en concertation avec ses partenaires, élus et habitants.

Offrir un accompagnement social individuel ou collectif pour appuyer les assurés les plus vulnérables et leurs permettre de reconstruire un projet personnel et professionnel

Des actions collectives :

L'avenir en soi

accompagner le changement socio-professionnel

Prendre soin de sa santé

proposer un parcours de prévention santé pour les personnes en situation de handicap

Parcours confiance

accompagner les publics les plus fragiles vers l'emploi

Accompagner les actifs agricoles en risque de désinsertion professionnelle à la suite d'un problème de santé ou de handicap

Agri'écoute

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au 09 69 39 29 19

Soutenir l'autonomie des personnes

Pour prévenir la perte d'autonomie des retraités les plus fragiles et dans un souci d'équité de traitement sur l'ensemble du territoire, la MSA propose un ensemble de services définis dans le cadre d'un socle commun institutionnel.

Agir pour le soutien à domicile des retraités les plus fragiles, en recourant notamment à un ensemble de services à même d'améliorer l'accès aux équipements et aux aides individuelles

Pour favoriser le maintien à domicile, la MSA propose aux retraités ayant des revenus modestes plusieurs prestations. Ainsi en est-il de la prestation d'urgence lors d'événements particuliers (retour d'hospitalisation, décès du conjoint, chute, etc.), et de la prestation liée à la fragilité pour les personnes dont la pathologie génère une perte d'autonomie.

Renforcer les modes d'hébergements alternatifs : Marpa, accueil familial, Marpahvie, etc

L'exemple des Marpa. Au coeur du village et à proximité des commerces et services accessibles à pied, la maison d'accueil offre à ses résidents un logement locatif librement aménagé. Ces structures peuvent accueillir 24 résidents maximum en logements T1 ou T2.

En savoir plus :

Retrouvez l'ensemble des prestations de l'action sanitaire et sociale de la MSA Nord-Pas de Calais sur notre site Internet : www.msa59-62.fr/solidarite-handicap-dependance

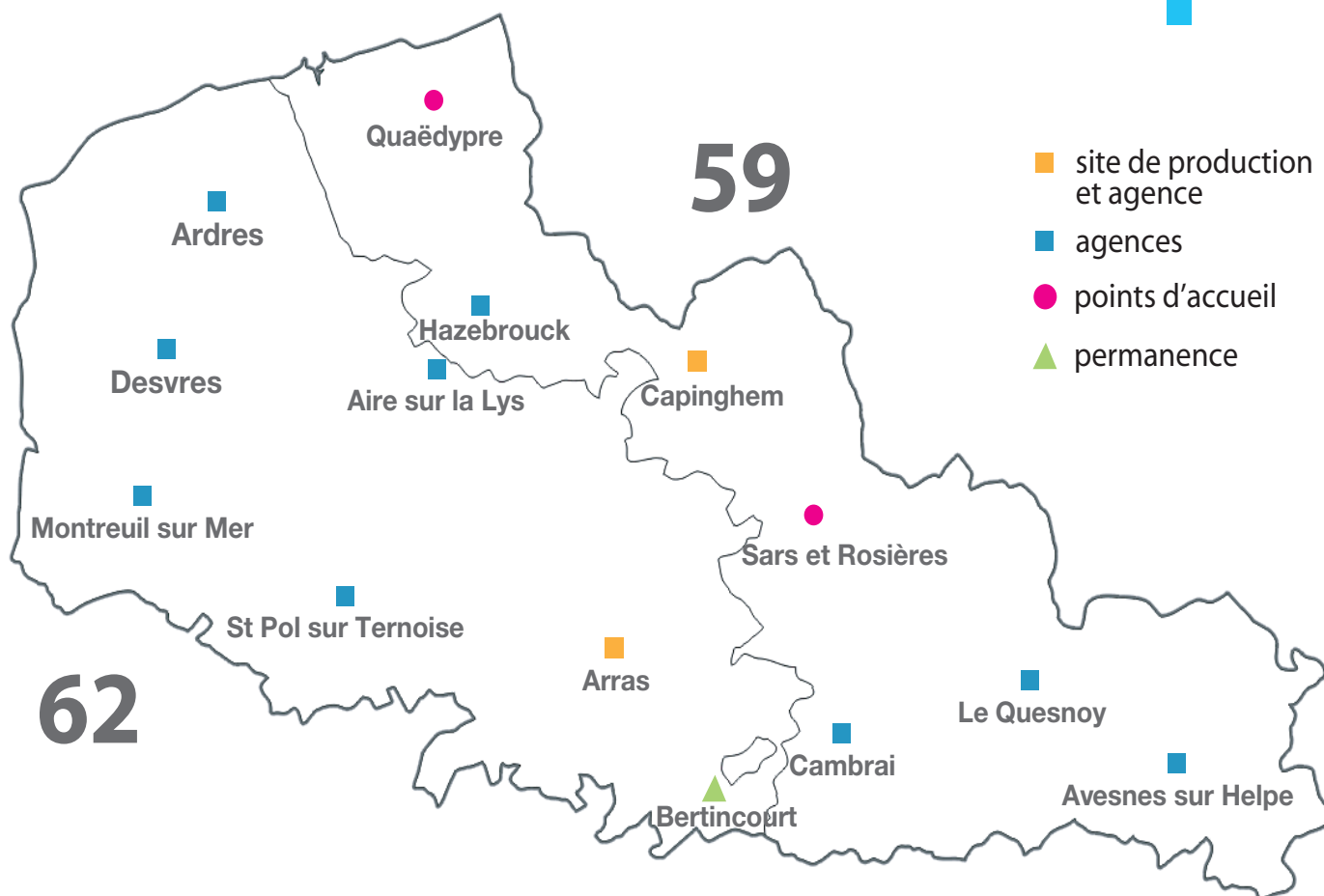
Développer des actions collectives de prévention, l'exemple de Défi autonomie seniors

Au revoir l'ASPAS et l'APSAS, bonjour Défi autonomie seniors ! Les membres fondateurs que sont la Carsat Nord-Picardie, les MSA du Nord-Pas de Calais et de la Picardie ainsi que le RSI du Nord-Pas de Calais et de Picardie ont regroupé l'action des deux associations : Défi autonomie seniors. Depuis le 1^{er} janvier 2017, cette structure organise des actions de prévention, d'éducation à la santé et de préservation de l'autonomie à destination des plus de 60 ans.

127 721

personnes aidées par l'action sanitaire et sociale en 2016

Rencontrer l'action sanitaire et sociale de la MSA Nord-Pas de Calais



Les travailleurs sociaux vont à la rencontre des assurés sur l'ensemble des territoires, dans l'une des treize agences et points d'accueil de la MSA, ou à leur domicile en fonction de leur situation.



actionsociale@msa59-62.msa.fr
www.msa59-62.fr



MSA Nord-Pas de Calais
Service action sanitaire et sociale
CS 36500
59716 Lille Cedex 9



03.20.00.20.52 (pour des questions administratives) ;
03.20.00.21.68 (pour joindre un travailleur social).

